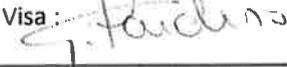
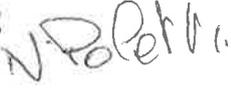


	CONDUITE A TENIR LORS DE TOUT SOIN A DOMICILE	PRT.SOIN.01
		Version : 3
		Pages : 1 sur 2
		Mise en application : 18/04/2018
Rédacteur : C. GILARDINO Fonction : Cadre de santé Date : 18/04/2018 Visa : 	Vérificateur : N. POLETTI Fonction : IDE Hygiéniste Date : 18/04/2018 Visa : 	Approbateur : L. FARGIER Fonction : Directrice des Soins Infirmiers Date : 18/04/2018 Visa : 

I. Objet

Ce protocole décrit les modalités à respecter lors de tout soin d'un patient à domicile, ceci afin d'assurer les soins avec les règles d'hygiène et respecter les règles définies par les protocoles et prévenir les infections liées à certains gestes techniques à risque de contamination, voire d'infection, sur des portes d'entrée potentielles : urinaire, vasculaire, cutanée, muqueuse, broncho-pulmonaire ou cavité naturelle.

II. Domaine d'application

Ce protocole s'applique aux patients pris en charge par l'HAD.

III. Références réglementaires et normatives

- Décret n 2002-194 du 11 février 2002, Article 5, relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier, abrogé par le décret 2004-802 2004-07-29 art. 5 A JORF du 8 août 2004

IV. Responsabilités

Ce protocole est sous la responsabilité du personnel médical et paramédical intervenant au domicile du patient en HAD.

V. Déroulement du protocole

5.1. Avant le soin

- Consulter le dossier et prendre connaissance des protocoles de soins, informer le patient
- S'assurer du matériel présent à domicile

Pour toutes situations, respecter :

- ✓ Les précautions "standard" (protocole « Précautions standard »)
- ✓ Le protocole adapté au geste technique spécifique
- ✓ La préparation cutanée ou muqueuse avant un geste invasif
- ✓ Les mesures qui touchent à l'hygiène (protocole « Hygiène de l'environnement immédiat du patient »), à l'organisation et à la technique du soin
- ✓ Si infection, en plus des précautions "standard", les précautions particulières adaptées (protocole « Précautions particulières ou complémentaires d'hygiène »)

Mesures associant organisation et technique du soin :

- Nettoyer et préparer le plan de travail : stable, dégagé, propre, désinfecté (et/ou protégé par un champ à usage unique)
- Préparer le matériel nécessaire afin d'éviter les interruptions de soin pouvant être à l'origine d'une contamination de l'environnement ou des mains du soignant
- Vérifier l'intégrité des emballages du matériel à usage unique et les dates de péremption ; noter les dates d'ouverture des flacons et les dates limites d'utilisation (collyres, préparations magistrales, ...)
- Expliquer le soin à la personne soignée et/ou à l'entourage et veiller au confort de la personne soignée, l'installer de façon adaptée à la réalisation du geste prévu
- Se laver les mains (protocole « Hygiène des mains : lavage simple et friction hydroalcoolique »)
- Enfiler la blouse à usage unique (protocole « Port de la blouse jetable lors des soins donnés au patient »), les gants et les lunettes de protection si besoin

5.2. Pendant le soin

- Appliquer la technique de soin déterminée qui sera rigoureuse lors de l'exécution suivant une chronologie préétablie, sans effectuer de geste au-dessus du matériel préparé
- Manipuler tous les matériels ou produits stériles avec des gants stériles
- Peler les sachets et ne pas les déchirer afin de déposer le matériel stérile sur le champ stérile

5.3. Après le soin

- Réinstaller la personne soignée
- Evacuer les déchets en respectant le tri (formulaire « Tri des déchets »)
- Enlever la blouse selon protocole « Port de la blouse jetable lors des soins donnés au patient et les gants »
- Se laver les mains (protocole « Hygiène des mains : lavage simple et friction hydroalcoolique »)
- Ranger le matériel et la pharmacie et s'assurer que le stock est suffisant
- Transmettre les informations recueillies lors des soins sur le dossier présent au domicile de la personne soignée (transmissions ciblées)
- Utiliser le système de messagerie vocale pour transmettre les changements observés concernant l'état de la personne soignée et les traitements
- Contacter le médecin traitant si nécessaire

VI. Annexes :

Sans objet